

DEVENIR TUTEUR D'ENTREPRISE

2 jours pour s'approprier son rôle de tuteur d'entreprise

Ce stage permet d'acquérir le cadre et les enjeux de la mission de tuteur, de développer une communication adaptée et des méthodes pédagogiques appropriées.

Public :

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant accompagner des nouveaux arrivants ou stagiaires au sein d'une entreprise

Prérequis :

Expérience de 5 ans dans le métier ou diplôme équivalent à celui préparé par le tuteur et deux ans d'expérience.

Modalité d'évaluation :

L'évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers des multiples exercices à réaliser (50 à 70% du temps).

1) Intégrer la fonction de tuteur dans l'entreprise

- Définir le tutorat en entreprise.
- S'approprier les dispositifs de formation et les acteurs impliqués dans la démarche.
- Appréhender la mission du tuteur et ses exigences.
- Déterminer les rôles et responsabilités du tuteur.
- Anticiper les principaux pièges liés à l'accompagnement et les éviter.

Réflexion collective : Echanges de pratiques

2) Accueillir le stagiaire

- Préparer l'arrivée du stagiaire.
- Structurer son accueil et son intégration.
- Construire son plan d'action.
- Rédiger la description du métier et du poste de travail et les décliner en compétences.

Travaux pratiques : Travail d'analyse des postes de travail individuels et outils de l'accueil du stagiaire.

3) Communiquer avec le stagiaire

- Adopter une communication gagnant-gagnant.
- Formuler des signes de reconnaissances positifs et/ou négatifs pour favoriser la progression et la mobilisation.
- Différencier les comportements et s'adapter à son interlocuteur.
- Maîtriser la dimension affective entre tuteur et tuteur et évaluer avec objectivité.
- Cerner les difficultés rencontrées.

Mise en situation : Jeux de rôle et débriefing collectif

Modalités pédagogiques :

Une pédagogie centrée sur l'apprenant qui s'appuie sur ces connaissances et combine diverses modalités qui le rend acteur de sa formation.

Tarif :

2 journées de 7h
De 2 à 10 personnes max
Inter : 990€ HT / participant
Classe à distance : 890€ HT /participant
Intra : 1490€ HT / jour /groupe

4) Former et accompagner

- S'approprier le processus d'apprentissage et les démarches pédagogiques.
- S'approprier les types de profils de personnalité face aux apprentissages.
- Construire le parcours dans l'entreprise.
- Élaborer la progression pédagogique du tuteur.
- Élaborer des situations de travail formatives.
- Former par des mises en situation immersives.
- Former par des mises en situation d'observation.

Mise en situation : Jeux de rôle sur l'accompagnement à la mise en situation des stagiaires. Débriefing collectif.

5) Évaluer

- Mettre en place le suivi et l'évaluation du parcours du tuteur.
- Planifier la fréquence d'évaluation.
- Faire faire son auto-évaluation par le stagiaire.

Travaux pratiques: Élaboration et formalisation d'évaluation

Inscription :

Yasmina BOULAND	
06 10 73 32 58	
Yasmina.bouland@club.fr	
www.cafyb.fr	

BULLETIN D'INSCRIPTION / BON DE COMMANDE

Nom prénom	
E-mail	
Entreprise	
N° SIRET	
Formation souhaitée	
Date souhaitée	

CONDITIONS D'INSCRIPTION (extrait des CGV)

Toute inscription nécessite l'envoi du présent bulletin d'inscription à CAFYB FORMATION 11 bis rue de la Touchette 35580 Lassy ou par courriel au : yasmina.bouland@club.fr

Toute inscription doit être accompagnée

♣ Soit du règlement de la formation (en €TTC) à l'ordre de CAFYB

♣ Soit d'une prise en charge validée par votre OPCO avec subrogation.

Informations sur les inscriptions.

♣ Une inscription peut être reportée sur une session ultérieure, et l'acompte peut être remboursé pour une annulation intervenant au moins 30 jours avant la formation

Date :

Cachet de l'entreprise :

Signature :

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Commande : La signature du bon de commande implique que le client a pris connaissance du programme de formation joint et qu'il en accepte le contenu.
2. Règlement de la formation ; L'inscription sera définitive à la réception de l'acompte spécifié dans le bon de commande. Le solde éventuel sera à régler à réception de facture à l'issue de la formation. En cas de prise en charge par l'OPCO dans le cadre d'une subrogation de paiement, la réception de l'accord de prise en charge servira de confirmation d'inscription. En cas de prise en charge partielle, la part à la charge de l'entreprise pourra servir de confirmation d'inscription et devra parvenir avant le début de la formation. En cas de refus de prise en charge de l'OPCO pour quelque motif que ce soit, le coût de la formation effectuée reste à la charge du client.
3. Modalités de règlement : La formation pourra s'effectuer soit par chèque à l'ordre de CAFYB, soit par virement sur le compte ci-dessous. CAFYB Yasmina Bouland- IBAN : FR76 1360 6000 1446 3178 6305 546
4. Report d'inscription : Sous réserve de disponibilité, une inscription peut être reportée sans frais sur une session ultérieure avec un préavis de 10 jours.
5. Annulation d'inscription : En cas d'annulation par le client à moins de 30 jours calendaires avant le début de la session de formation, celle-ci sera redevable de 50 % du montant total de la prestation à titre de dédommagement. Ce montant sera de 100 % à moins de 10 jours de la prestation ou en cas d'absence à la formation.
6. Annulation de la formation : CAFYB Formation se réserve le droit d'annuler la session de formation en cas de force majeure ou en cas d'un nombre trop faible d'inscrits avec un préavis de 7 jours. Cette annulation ne donnera lieu à aucune indemnisation et les sommes éventuellement perçues seront remboursées. Le participant pourra reporter son inscription sur une session ultérieure de son choix sans frais, sous réserve de disponibilité.